



DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 95.00.512.001.1 DU 20 DECEMBRE 1995

Dispositif indicateur électronique
des volumes et des prix EIN-F
modèle J.K.R.
(PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

Equipement Industriel Normand France (EIN-F), Grentheville, BP 268, 14043 Caen Cedex.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 91.00.512.001.1 du 15 avril 1991 (1), n° 92.00.512.001.1 du 2 juillet 1992 (2) et n° 94.00.512.001.1 du 14 avril 1994 (3).

CARACTERISTIQUES

Le dispositif indicateur électronique des volumes et des prix EIN-F modèle J.K.R. faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la modification du

logiciel permettant de détecter une fuite du circuit hydraulique en aval du mesureur ou une communication entre le circuit de la phase liquide et celui de la phase gazeuse des ensembles de mesurage routiers équipés d'un dispositif de récupération des vapeurs d'hydrocarbures approuvés.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, d'installation, d'utilisation et de vérification ainsi que les dispositions particulières restent conformes aux dispositions de la décision du 15 avril 1991 précitée.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 10 mai 2000.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1991, page 372.

(2) *Revue de Métrologie*, juillet 1992, page 998.

(2) *Revue de Métrologie*, avril 1994, page 335.

